

qu'à d'autres moments. Il faut qu'il continue à prendre fermement position sur cette question.

RECOMMANDATION

Le Comité recommande au gouvernement du Canada de continuer de prendre fermement la défense des droits de la personne en général et de cas particuliers dans ses contacts avec les pays qui se trouvent derrière le rideau de fer tant que ceux-ci ne respecteront ni ne garantiront pas pleinement les droits des individus et ceux des minorités.

Pour effectivement protéger et promouvoir les droits des individus et ceux des minorités, il faut s'engager à le faire de façon continue et à long terme. Le rapport du Comité sur les droits de la personne derrière le rideau de fer n'est que le début, et non pas l'aboutissement, des efforts consacrés par le Comité à la question. Celui-ci surveillera l'évolution de la situation des droits de la personne derrière le rideau de fer, comme il la surveille généralement ailleurs dans le monde, et il tiendra d'autres audiences ou prendra des mesures appropriées selon que les circonstances l'exigeront.